

# CHARTRE DES PARTENAIRES

## DE L'AGENCE D'ATTRACTIVITÉ DE TOULOUSE MÉTROPOLE

L'Agence d'attractivité a pour mission d'attirer et d'accueillir les sources de richesses touristiques et économiques, nationales et internationales, sur le territoire métropolitain : touristes de loisirs ou d'affaires, porteurs de projet événementiel privé ou grand public, porteurs de projet économique et porteurs de projet de création audiovisuelle. Dans cet objectif, l'Agence assure la promotion et le rayonnement de Toulouse en France et à l'international.

L'Agence, créée par Toulouse Métropole, agit pour un développement durable et harmonieux du territoire, dans l'intérêt de son économie, de ses habitants et de ses filières professionnelles. Les actions de l'Agence et les moyens mobilisés pour les réaliser bénéficient à l'ensemble des acteurs locaux et doivent aussi leur efficacité à l'appui d'un réseau de partenaires engagés.

L'Agence d'attractivité a pour objectif de hisser Toulouse au rang de **capitale européenne** reconnue pour sa qualité de vie, sa dynamique éducative, culturelle, sportive et économique, dans une optique de développement responsable vis-à-vis des enjeux sociaux et environnementaux.

La signature de cette charte, destinée aux professionnels qui entretiennent un lien étroit et effectif avec le territoire de la Métropole toulousaine, symbolise votre implication auprès de l'Agence en faveur du développement touristique et économique du territoire.

**1)** L'Agence d'attractivité met en place des **baromètres de l'activité touristique** (baromètre de l'activité hôtelière, baromètre du tourisme d'affaires, baromètre de l'activité des sites touristiques, etc.) afin de :

- mesurer le poids économique de la filière et son évolution,
- de fournir des statistiques détaillées qui permettent d'orienter les actions de promotion et de communication de l'Agence et de mesurer leurs retombées directes et indirectes ;
- d'informer les membres de la filière touristique, les collectivités locales et la presse des données du marché sur le territoire.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez à transmettre les données relatives à votre activité, en répondant à ses demandes d'information ou en complétant les outils de suivi mis à votre disposition.**

**2)** L'Agence d'attractivité finance et organise la diffusion de **campagnes de communication digitale** sur internet et les réseaux sociaux afin d'accroître la notoriété de la destination et de mettre en avant la richesse de l'offre locale.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez à faire vos meilleurs efforts pour relayer et partager ces campagnes de communication et ainsi accroître leur efficacité.**

**3)** L'Agence d'attractivité **organise des ateliers, des réunions et des sessions de formation à destination des professionnels** afin de partager et diffuser la connaissance de l'offre touristique de la destination, de favoriser un accueil toujours plus qualitatif, adapté aux clientèles nationale et internationale, de partager les meilleures pratiques commerciales, de coordonner les acteurs du territoire ou de préparer l'accueil des grands événements.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez à faire vos meilleurs efforts pour participer à ces moments d'échange et ainsi favoriser la qualité de l'accueil sur le territoire.**

**4 )** L'Agence d'attractivité engage des **actions de promotion de la destination** qui passent par la participation à des salons professionnels, des workshops, l'organisation d'éducteurs et la réception de prescripteurs ou de porteurs de projet touristique ou économique.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez, lorsqu'elle vous sollicite, à participer à ces actions de promotion et à accueillir ces prescripteurs (journalistes, professionnels, etc), dans les meilleures conditions et à des tarifs préférentiels, et à informer l'Agence des retombées que vous pouvez constater.**

**5 )** L'Agence d'attractivité est résolument engagée dans une **démarche de responsabilité sociale et environnementale** (RSE) dans la droite ligne des orientations prises par Toulouse Métropole, afin d'assumer sa responsabilité d'opérateur du service public dans la prise en compte des enjeux environnementaux et sociétaux, et de positionner Toulouse comme territoire de référence en la matière. Dans cette objectif, elle :

- est devenue membre du programme GDS Index (Global Destination Sustainability Index) qui permet de mesurer, de comparer et d'améliorer la stratégie de durabilité et les performances des événements et du tourisme d'affaires ;
- a porté la candidature de la destination à l'obtention du label « Destination pour tous » aux côtés de la Ville de Toulouse, seule marque d'État valorisant une destination touristique en tant que territoire développant une politique d'accessibilité volontariste et s'est engagée à sensibiliser les acteurs du territoire à cette thématique ;
- promeut le label Clef Verte qui atteste que la démarche environnementale des hébergeurs et restaurateurs répond à des critères leur permettent de réduire leur impact environnemental et de s'engager en faveur de la réalisation des Objectifs de Développement Durable de l'ONU.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez à vous inscrire dans la démarche de responsabilité sociale et environnementale portée par l'Agence, à entreprendre des actions en ce sens, avec le concours de l'Agence si nécessaire, et à l'informer de ces actions.**

**6 )** L'Agence d'attractivité **porte les valeurs** d'attachement au territoire, d'excellence, d'innovation, de durabilité et d'ouverture à l'international afin de favoriser un développement touristique et économique harmonieux et le rayonnement du territoire.

**En tant que partenaire de l'Agence, vous vous engagez à porter ces valeurs et à les traduire dans votre activité.**

# CHARTRE DES PARTENAIRES

## FORMULAIRE

Raison Sociale / Dénomination\* : .....

Numéro SIREN (si enregistré au R.C.S.) / numéro d'inscription au R.N.A. (si association) /autre numéro d'identification : .....

Adresse postale : .....

Téléphone : .....

Site internet\* : .....

Adresse e-mail générale : .....

Nom et prénom du signataire : .....

Fonction : .....

Téléphone professionnel : .....

E-mail professionnel : .....

\* Ces informations seront visibles et publiées sur le site internet de l'Agence.

Merci de cocher la case correspondant à l'activité principale exercée par votre structure :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agences évènementielles                  | <input type="checkbox"/> Prestataires touristiques            |
| <input type="checkbox"/> Associations                             | <input type="checkbox"/> Restaurateurs                        |
| <input type="checkbox"/> DMC (DestinationManagement Company)      | <input type="checkbox"/> Sites touristiques                   |
| <input type="checkbox"/> Entreprises industrielle et de services  | <input type="checkbox"/> Sociétés de production audiovisuelle |
| <input type="checkbox"/> Hébergements                             | <input type="checkbox"/> Traiteurs                            |
| <input type="checkbox"/> Lieux évènementiels                      | <input type="checkbox"/> Autre, à préciser :                  |
| <input type="checkbox"/> PCO (Professional Congress Organiser)    | .....   |
| <input type="checkbox"/> Prestataires de services aux entreprises | .....   |
| <input type="checkbox"/> Prestataires techniques                  |   |

Date :

Signature :